

## TUNISIE

### Note d'information 2010

#### Résumé

L'appui que la Fondation européenne pour la formation (ETF) prévoit d'apporter à la Tunisie en 2010 s'inscrit dans la perspective d'un appui au renforcement du lien entre formation professionnelle et emploi. L'objectif général poursuivi est de contribuer à documenter les décisions ou mesures politiques envisagées en matière de formation professionnelle. Deux angles d'approche principaux ont été retenus, en concertation avec les partenaires tunisiens, pour atteindre cet objectif.

D'une part, l'angle de « l'employabilité », leitmotiv politique de premier ordre, permettra de donner un sens aux divers outils en cours de conception en matière de qualifications, et de parvenir à une vision et une compréhension communes de leur articulation, au service des divers utilisateurs escomptés. Les acquis obtenus en matière de classification nationale des qualifications (CNQ), objet principal de l'appui de l'ETF lors des trois dernières années, devraient ainsi être consolidés grâce à cette dissémination qui s'avère nécessaire à l'appropriation nationale de l'outil et, partant, à son opérationnalisation.

Pour ce faire, l'ETF se propose de faciliter la tenue d'un séminaire national sur le thème « Employabilité, professionnalisation et qualifications », qui rassemblerait à l'automne 2010 les principaux acteurs publics et privés de l'éducation et de l'emploi, ainsi que les partenaires de la Tunisie intéressés, autour d'une réflexion commune sur les méthodes et instruments disponibles pour accroître l'employabilité. Ceci se ferait en étroite concertation avec la Commission européenne qui dédie un appui budgétaire à cette priorité nationale.

D'autre part, l'angle de « l'attractivité » de la filière de la formation professionnelle, préoccupation constante en Tunisie, conduira à contribuer à la réflexion nationale sur le cursus de la formation professionnelle comme une voie de réussite autonome, plus précisément en éclairant l'option politique envisagée de créer une voie professionnelle vers le diplôme d'ingénieur par le partage de plusieurs approches européennes en la matière.

Pour ce faire, l'ETF mettra à la disposition de ses partenaires tunisiens un recueil de trois expériences nationales européennes en la matière, exposant les options et stratégies politiques retenues, les défis et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre, et la façon dont la validation des acquis de l'expérience s'articule selon cette approche. À la suite de cette première étape, certains maîtres d'œuvre de ces approches en Europe pourront être invités à participer avec leurs homologues tunisiens à un atelier technique restreint portant sur « l'ingénieur professionnel », à Tunis, idéalement vers l'été 2010.

Enfin, un processus participatif de revue du secteur de la formation professionnelle sera lancé en 2010, dans le cadre du processus dit de Turin que l'ETF offre à tous ses pays partenaires. Il sera accompagné d'une étude centrée sur la question de la coopération entre monde éducatif et entreprises. Ces deux initiatives feront l'objet d'une large consultation, dans la phase d'élaboration du diagnostic d'abord, puis dans celle de partage des résultats qui prendra la forme d'ateliers de discussion et de formulation de recommandations, d'ici juillet 2010.

Par ailleurs, la Tunisie participera en 2010 aux projets multi-pays de l'ETF suivants :

- l'étude sur les Femmes et l'emploi, qui en Tunisie rendra ses conclusions en 2010, à travers un atelier national de restitution ;
- le projet Apprentissage à l'esprit d'entreprise, qui poursuivra l'expérimentation d'indicateurs pour mesurer la stimulation de l'esprit d'entreprise par l'enseignement supérieur ;
- le nouveau projet euro-méditerranéen sur les Qualifications, qui offrira un espace de travail sectoriel sur les qualifications, pour le tourisme et la construction.

Dans le cadre de l'appui européen, l'ETF pourra assister le ministère de l'Emploi dans l'identification de ses besoins en assistance technique en vue de renforcer ses capacités de mise en œuvre et de suivi des programmes et politiques concernés, si la délégation confirme sa requête.

## 1. Contexte socioéconomique<sup>1</sup>

### Population et marché du travail

La population tunisienne est estimée à 10,3 millions d'habitants (2008) dont 65,6% (2007) vit en milieu urbain.

La population active est de 3,67 millions (2008) ; son taux global d'activité est de 46,8% (3,08 millions de personnes occupées) dont 68,8% pour les hommes et 25,3% pour les femmes (2007). La demande d'emploi s'est considérablement modifiée ces dernières années : on relève davantage de femmes et de nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché du travail mais aussi une forte pression de la population active ne disposant pas d'un niveau d'instruction élevé. Près de la moitié de cette population est occupée dans le secteur du commerce et des services (49%) contre 18,5% dans l'agriculture et la pêche, et 32,5% dans l'industrie, les mines, l'énergie, le bâtiment et les travaux publics. Un nouvel élan, conséquence du lancement de grands chantiers d'aménagement dans la région de Tunis sur financements provenant du Moyen-Orient et d'Asie, est à prévoir dans le secteur secondaire dans les prochaines années.

Le taux de chômage chez les individus de 15 ans et plus s'élève à 14,2% (2008).

Le revenu national par habitant est passé de 1 890 € en 2001 à 3 180 € en 2008. Résultat d'une politique de développement visant à préserver en permanence l'équilibre économique et social, la pauvreté continue de diminuer et concerne 3,8% de la population (2005).

La Tunisie est un pays d'émigration et de transit vers l'Europe. Des changements récents caractérisent les flux migratoires : les populations concernées sont plus éduquées, mieux formées et de plus en plus engagées dans l'entrepreneuriat. Le pays cherche à encadrer les flux migratoires des ressortissants tunisiens et travaille dans cette perspective en étroite collaboration avec les organisations internationales et l'Union européenne (UE). Par exemple, le programme bilatéral « compétences et talents » signé avec la France en 2008 prévoit le recrutement de 10 000 étudiants tunisiens en fin d'études chaque année.

Les priorités du gouvernement tunisien en matière de développement économique et social sont définies dans les plans quinquennaux de développement économique et social. Le Plan fixe les objectifs de développement macroéconomique (croissance du PIB, emploi, investissement, épargne, comptes extérieurs) et de développement sectoriel (production, investissement, exportations) et établit des programmes de développement social (éducation, sécurité sociale). L'année 2010 verra la poursuite de la mise en place du 11<sup>e</sup> plan (2007-11). Les objectifs et priorités du Plan, qui ont été définis sur la base des orientations du programme présidentiel couvrant la période 2004-09, des chantiers ouverts et des résultats obtenus durant le 10<sup>e</sup> plan, seront probablement ajustés en fonction du prochain programme présidentiel. Ils s'articulent autour des axes suivants : la résorption du chômage, notamment

---

<sup>1</sup> Source (sauf mention contraire) : Institut national de la statistique de Tunisie (INS) : [www.ins.nat.tn](http://www.ins.nat.tn)

des jeunes diplômés, et l'amélioration de la compétitivité ; l'accroissement de la compétitivité économique ; les réformes législatives, du secteur financier et de l'administration ; le développement des ressources humaines, de l'éducation et de l'enseignement ; la construction de la société du savoir et le développement des nouvelles technologies.

## 2. Questions clés des politiques et stratégies sectorielles de développement du capital humain

### 2.1 Domaine de l'éducation et de la formation – un secteur prioritaire

La Tunisie accorde une grande priorité à l'éducation et à la formation des jeunes en consacrant au secteur une part importante de ses ressources : le quart du budget de l'État et environ 7% du PIB. Les ressources publiques affectées par la Tunisie à l'éducation sont parmi les plus élevées des pays à revenu intermédiaire. Cela a permis d'améliorer sensiblement les taux de scolarisation à tous les niveaux d'enseignement. Actuellement, plus d'un Tunisien sur quatre est scolarisé. Les taux nets de scolarisation ont dépassé 97% au primaire (97,4% pour les garçons ; 98% pour les filles) et 75% au secondaire, et le taux brut est de 34% au supérieur<sup>2</sup>. D'autres progrès incontestables ont été réalisés : les taux de réussite se sont améliorés et les déperditions ont diminué, les programmes ont été rénovés et les méthodes d'enseignement se sont modernisées.

Le défi majeur pour le système réside dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail à la sortie du système éducatif. En 2009, le nombre de diplômés atteindra près de 135 000 dont 65 000 diplômés pour la formation professionnelle et 70 000 pour l'enseignement supérieur.

En 2009, plusieurs décrets d'application des lois de 2008 ont été signés. Pour mémoire, en février 2008, plusieurs lois avaient été promulguées, actualisant ainsi les lois de 2002 : la loi 2008-09 relative à l'éducation et à l'enseignement scolaire ; la loi 2008-10 relative à la formation professionnelle ; et la loi 2008-19 relative à l'enseignement supérieur.

Cette volonté de légiférer a permis de revoir en particulier les articulations entre niveaux et types d'enseignement, prévoyant en particulier davantage de passerelles entre enseignement général et enseignement technique.

La durée de l'enseignement de base est établie à neuf années (six dans le primaire et trois en cycle préparatoire préalable à l'enseignement secondaire, la formation professionnelle ou l'insertion dans la société).

Une série de mesures est prévue également pour moderniser et rationaliser le secteur de la formation professionnelle, mieux réguler le dispositif de formation en alternance et d'apprentissage, encourager les partenariats public-privé en vue de mieux répondre aux besoins du marché du travail, notamment. La création d'un baccalauréat professionnel est entérinée, de même que celle de certificats de compétences ; autant d'innovations dont un des défis consistera désormais à les intégrer dans l'opérationnalisation de la classification nationale des qualifications dont le décret d'application a été signé en juillet 2009.

Le système éducatif conserve un besoin d'amélioration au niveau de l'articulation entre ses différentes composantes, à savoir l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, en rapport avec les besoins du marché de l'emploi. Les réalités sectorielles, y compris les mécanismes de passerelles et d'identification des besoins du marché du travail ne permettent pas aux élèves et diplômés de l'enseignement supérieur d'opérer facilement un choix d'orientation d'un sous-système à un autre sans se heurter à des barrières sur le plan tant réglementaire que pédagogique. Le système de formation professionnelle n'est pas valorisant.

Enfin, l'articulation entre l'enseignement supérieur et les besoins du secteur privé reste faible. Des efforts sont toutefois fournis dans ce sens, notamment à travers une gestion stratégique des flux d'élèves dans le supérieur (deux tiers maximum des étudiants étant orientés vers les filières académiques, contre un tiers vers les filières professionnalisantes) ou encore le

---

<sup>2</sup> Source : PNUD, *Adolescents et jeunes en Tunisie, données et défis*, Octobre 2007.

développement de processus de co-construction des certifications avec les acteurs économiques (licences co-construites).

## 2.2 Domaine de l'emploi

Comme évoqué précédemment, les jeunes Tunisiens vivent difficilement la transition entre l'école et le monde du travail. Les compétences acquises à l'école ne sont pas nécessairement requises par le marché du travail actuel, comme le souligne le taux élevé de chômage des jeunes sortant des lycées, des centres de formation et des universités par rapport à celui des jeunes sortant de l'enseignement de base. Durant les prochaines années, le niveau d'instruction de la population en âge de travailler va continuer à croître. Cela accentuera les pressions sur le marché de l'emploi et la compétition entre les jeunes diplômés sera de plus en plus vive.

Les données montrent une réduction du taux d'activité des jeunes. Actuellement, un jeune de moins de 20 ans sur cinq est actif contre un sur deux il y a 20 ans. L'évolution du taux d'activité des jeunes est différenciée selon le genre : pour les filles, la réduction du taux d'activité s'explique par l'effet conjugué de la rétention scolaire et d'une plus grande intégration économique. Quant aux garçons, la rétention scolaire diminue certes leurs taux d'activité, mais ils présentent aussi une plus grande déperdition dans le cursus scolaire que les filles.

Les jeunes constituent un groupe social confronté à des problèmes particuliers et à un avenir incertain, problèmes dus en partie aux possibilités d'emploi limitées qui leur sont offertes et à leur vulnérabilité qui se manifeste à plusieurs niveaux : (i) la période de transition pour les jeunes (entre le moment où ils obtiennent leur diplôme et celui où ils décrochent un emploi permanent) s'étend souvent sur plusieurs années ; (ii) les jeunes sont souvent amenés à l'emploi indépendant dans le secteur informel, à cause d'un manque d'options ; (iii) en cas de crise économique, ils sont souvent les premiers à perdre leur emploi ; et (iv) le chômage des jeunes est souvent mal vécu, il peut avoir un impact tout au long de la vie. En 2006, plus de 41 100 diplômés de l'enseignement supérieur étaient inscrits à l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI) dont une majorité de jeunes, plus de 81% d'entre eux étant âgés de moins de 30 ans. La répartition des chômeurs par âge montre que les deux tiers des chômeurs ont moins de 30 ans. Cette proportion est particulièrement élevée chez les femmes, atteignant plus de 73%.

L'emploi a constamment figuré parmi les objectifs des stratégies de développement adoptées en Tunisie. Plusieurs mécanismes d'incitation et de programmes de soutien ont été mis en place pour la promotion de l'emploi. Les jeunes bénéficient à hauteur de la moitié des enveloppes allouées aux programmes de soutien à l'emploi. Trois programmes d'insertion professionnelle ont été initiés dans le but de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes accédant pour la première fois au marché de l'emploi et d'encourager l'entreprise économique à les recruter. Ces programmes ont certes favorisé l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, mais leur efficacité réelle en matière de création d'emplois décents et durables pour les jeunes n'est pas formellement démontrée.

Le programme présidentiel, issu du programme électoral d'octobre 2009, a indiqué les axes prioritaires des politiques en matière tant d'éducation que d'emploi pour les prochaines années. Pour la formation professionnelle, il s'agit globalement de développer un programme de mise à niveau globale au profit de trois parties – les demandeurs d'emploi, les entreprises et secteurs économiques, et les régions. Cette mise à niveau passera notamment par la création d'une nouvelle voie pour valoriser les qualifications et les acquis de l'expérience pratique (point 3 du programme). En matière d'emploi, l'objectif est de réduire le chômage selon des objectifs chiffrés (de 1,5 point à fin 2014) et une série de mesures concrètes est prévue pour y parvenir.

### 3. Intervention de l'Union européenne et des autres bailleurs de fonds

Les réformes engagées par la Tunisie dans le cadre du développement du capital humain bénéficient d'une assistance multilatérale et bilatérale soutenue, sous forme de prêts d'une part, dans la mesure où la Tunisie est un pays à revenu intermédiaire, et d'appui budgétaire d'autre part.

Le secteur de la formation professionnelle a bénéficié d'interventions substantielles de la part des bailleurs de fonds pour la mise à niveau de la formation professionnelle et a su tirer profit des savoir-faire apportés par chacun des bailleurs. C'est ainsi qu'à la fin du 9<sup>e</sup> plan, ce secteur a opté de manière définitive pour l'introduction de certaines approches devenues des piliers de la réforme, telles que l'approche par compétences introduite par la coopération canadienne (ACDI), l'apprentissage et la formation en alternance accompagnés par la coopération allemande (GTZ), la démarche qualité et l'autonomie des centres développées par le programme MANFORME I (UE) et la Banque mondiale, et le développement des centres sectoriels soutenu par la coopération française (AFD).

**L'Union européenne** est certainement le bailleur de fonds le plus important en Tunisie ; elle soutient les processus de réforme engagés au niveau de l'ensemble des sous-systèmes d'éducation et de formation (enseignement de base, enseignement secondaire, enseignement supérieur et recherche scientifique, formation professionnelle) en tant qu'éléments essentiels contribuant à l'édification de la société du savoir et à la résorption du chômage dans un contexte d'ouverture de l'économie. Dans ce cadre, la Tunisie a bénéficié de projets issus des « protocoles financiers », du programme MEDA et de la nouvelle politique européenne de voisinage. La Tunisie est l'un des premiers pays du Sud de la Méditerranée à avoir adopté, en 2005, un plan d'action de la politique européenne de voisinage qui couvre un agenda politique, économique et social pour une période de trois à cinq ans. Le programme de coopération s'oriente de plus en plus vers l'aide budgétaire comme moyen de financement des programmes communautaires, par le biais d'appuis à des politiques sectorielles.

Dans le domaine de la formation professionnelle, les interventions de l'UE et des bailleurs de fonds, notamment les États membres, jouent un rôle très important ; ces interventions ont pour héritage direct les orientations du programme MANFORME (mise à niveau de la formation professionnelle et de l'emploi). Issu du processus de Barcelone, ce programme systémique suivait trois axes structurants : l'identification des besoins en compétences des entreprises ; le renforcement de la qualité et de la capacité de l'offre publique et privée de formation ; et l'implantation d'une démarche qualité intégrée à tous les niveaux du système de formation professionnelle. Une aide budgétaire de 30 millions d'euros avait été accordée en 2006 à la formation professionnelle, visant la consolidation des résultats obtenus jusqu'alors, le renforcement du partenariat entre la formation professionnelle et les branches économiques ; mais aussi la restructuration d'un grand nombre de centres de formation ; le renforcement du dialogue interne et externe au secteur ; la consolidation et l'élargissement de l'autonomie des centres pour la poursuite de la rénovation des filières, en concertation avec le milieu professionnel ; l'amélioration de la qualité de la formation ; et la sanction par diplôme de toute formation initiale. Un nouvel appui budgétaire, le Programme d'appui au système de l'éducation, formation, enseignement supérieur et employabilité des diplômés (PEFESE) d'un montant de 65 millions d'euros, entre en 2009/10 dans la phase de décaissement.

**La Banque mondiale** est aussi un bailleur de fonds important qui est intervenu jusqu'en 2003 dans le cadre d'un projet « Formation–Emploi », visant la création d'un système d'information sur le marché du travail, le développement des services de l'emploi et le développement des services de formation. Depuis 2009, la Banque mondiale identifie les axes d'une nouvelle intervention dans le champ de la formation professionnelle avec un prêt en une phase (sous forme budgétaire potentiellement) de 35 millions de dollars US, qui pourrait déclencher un second appui postérieur de même montant. Le projet intitulé « Projet de développement des compétences orienté vers les besoins des employeurs » viserait l'amélioration de la compétitivité de la Tunisie sur les marchés internationaux, à travers un appui au renforcement de la productivité des entreprises.

**L'agence française de développement** intervient sous forme d'aide projet en prêt depuis de nombreuses années : le crédit actuel, de 26 millions d'euros, est une troisième tranche d'un appui total de 73 millions d'euros depuis 1997. Cet appui concerne essentiellement la construction ou la réhabilitation de centres de formation professionnelle (environ 15 centres soit 8 000 apprenants concernés depuis le début de l'appui), et une des particularités de cet appui tient à l'obligation d'expression d'une demande par la branche professionnelle concernée. De surcroît, suite à la visite au printemps 2008 du président Sarkozy, une enveloppe supplémentaire de 30 millions d'euros sur quatre ans est en cours de décaissement sous forme de dons, destinés à la rénovation ou création de quatre autres centres, et à un fonds de promotion du partenariat entre structures tunisiennes et françaises de formation.

**La coopération italienne** a pour 2008-10 un programme général d'appui de 35 millions d'euros sous forme de don et de prêt bilatéral, qui touche partiellement l'emploi, la formation professionnelle et l'éducation (écoles secondaires).

**Les coopérations chinoise et coréenne** sont également présentes dans le champ de la formation professionnelle. La Corée du Sud appuie notamment la modernisation informatique des services publics d'emploi.

**Le British Council** envisage d'intervenir en formation professionnelle à travers des projets d'échange Nord/Sud autour des questions d'esprit d'entreprise. Le contenu exact de l'appui reste à définir.

## 4. Stratégie d'intervention de l'ETF 2009-11

La stratégie d'intervention à moyen terme de l'ETF en Tunisie vise l'appui à la définition et la mise en œuvre de certaines grandes mesures de politique éducative relatives au secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, la facilitation de réflexions et débats nationaux autour du lien entre éducation et emploi, ainsi que la conduite d'analyses sur les questions liées au capital humain, essentiellement dans le contexte de la mise à niveau du système de formation professionnelle et du renforcement des liens entre éducation et emploi tels que prévus dans le programme indicatif national (PIN) de la Commission européenne pour la période 2008-10. À ce titre, elle accorde une attention toute particulière au renforcement des capacités institutionnelles des différents acteurs du système éducatif, et plus particulièrement de la formation professionnelle.

En plus de cet appui, directement dirigé en faveur du gouvernement tunisien et de ses partenaires, l'ETF s'efforce de renforcer son suivi général des progrès du secteur de l'éducation, garantie d'une intégration et d'une synergie optimales des interventions de l'ETF avec le cadre général du secteur, et ce en étroite articulation avec la délégation de la Commission européenne à Tunis.

Ceci la conduit en particulier à proposer son appui technique à la délégation dans le cadre de l'instruction ou du suivi des actuels et nouveaux programmes d'appui aux politiques sectorielles octroyés sous forme d'appui budgétaire.

### Bilan des activités 2009

En 2009, les projets suivants ont été mis en œuvre, poursuivis ou lancés en Tunisie :

- l'appui à la classification nationale des qualifications ;
- la finalisation des activités de formation sur l'apprentissage en ligne (elearning) initiées dans le cadre du projet régional MEDA-ETE ;
- l'étude qualitative sur l'emploi des femmes dans trois pays de la région MEDA ;
- l'élaboration et l'expérimentation d'indicateurs permettant de mesurer l'appui à l'esprit d'entreprise dans l'enseignement supérieur, dans le cadre d'un projet régional sur l'entrepreneuriat.

## ***Développement des systèmes d'éducation et de formation professionnelle***

**L'appui à la conception et mise en place d'une classification nationale des qualifications (CNQ)**, telle qu'est nommée la réforme de cadre national de certifications en Tunisie, visait à définir une stratégie nationale vis-à-vis du système global des certifications. Il concerne l'ensemble des sous-systèmes d'éducation et de formation et leur articulation. La Tunisie, qui s'y est engagée en 2006, a bénéficié depuis de l'appui régulier de l'ETF, à travers une expertise de court terme et la participation à des activités transnationales. Cet appui a abouti en 2009 à l'étape importante d'adoption de ce cadre, par le décret présidentiel de juillet. Ceci marque donc la fin de la phase de conception, et l'entrée dans la phase d'opérationnalisation pour laquelle un autre type d'appui de l'ETF est nécessaire, portant sur l'usage de la CNQ, en lien avec l'impératif national d'employabilité. Une note de synthèse reprenant les éléments clés de contenu et de processus liés à la CNQ a été préparée par l'ETF pour assurer la mémoire institutionnelle de cette étape de conception.

**Concernant le projet euro-méditerranéen sur les qualifications**, la Tunisie a participé à plusieurs rencontres de conception du projet (Turin, mai 2009 ; Tunis, décembre 2009). Ce projet vise à promouvoir un forum d'échanges entre quatre pays participants (Tunisie, Maroc, Égypte et Jordanie) sur différents sujets d'intérêt commun relatifs aux qualifications, à expérimenter une approche sectorielle régionale en matière de qualifications et à accompagner les approches nationales en matière de cadre de certifications, notamment en apportant l'expérience et l'expertise européenne en soutien aux processus nationaux.

### ***Besoins du marché du travail et employabilité***

**Le projet régional MEDA-ETE « Éducation et formation pour l'emploi »<sup>3</sup>** s'est achevé en 2009, avec des activités de développement de la formation à distance grâce aux technologies de l'information et de la communication dans la formation et l'enseignement professionnels (composante 4, dont le pilotage avait été confié au CENAFIFF), en vue de garantir la pérennité du projet, avec notamment un accompagnement du travail d'adaptation des curricula développés dans le cadre du projet et une formation complémentaire apportée aux participants en matière d'ingénierie pédagogique et de compétence technique pour l'animation de cours en ligne.

**Le projet d'étude qualitative sur les femmes et l'emploi** qui concerne la Jordanie, l'Égypte et la Tunisie, lancé mi 2008 en Tunisie, a été véritablement mis en œuvre courant 2009 : constitution et formation de l'équipe de recherche et du « groupe consultatif » supervisant l'étude, finalisation de la méthodologie, conduite des entretiens et animation des groupes focaux. Pour mémoire, ce projet 2008-10 vise, à partir de deux secteurs économiques – le tourisme et les nouvelles technologies –, à étudier les facteurs qui restreignent l'accès des femmes au marché du travail.

**L'appui technique à la délégation de la Commission européenne pour l'identification du nouvel appui budgétaire Éducation–Formation–Emploi.** L'ETF a participé fin 2008 à la première phase d'identification du nouveau programme d'appui à la politique sectorielle visant l'amélioration de l'employabilité des jeunes, en prenant en particulier en charge la définition des appuis relatifs au volet « emploi ». En 2009, elle a suivi la finalisation du programme et identifié les aires possibles d'accompagnement de la phase de mise en œuvre de cet appui, en particulier en appui auprès du ministère de l'Emploi. Un séminaire régional tenu à Bruxelles avec la DG Éducation et culture et la DG Entreprises (novembre 2009) sur les compétences numériques (eSkills) a également permis de débattre de la pertinence de ces compétences pour les pays partenaires de l'ETF, dont la Tunisie.

---

<sup>3</sup> Pour mémoire, issu du processus de Barcelone, ce projet qui a rassemblé tous les pays de la région, a été financé par la Commission européenne et mis en œuvre par l'ETF sur la période 2006-08. Son objectif était de fournir un appui à la création et à la mise en œuvre de politiques d'enseignement et de formation professionnels contribuant à la promotion de l'emploi, dans le cadre d'une approche régionale, et de constituer une plateforme d'échange et un cadre de coopération entre l'UE et les partenaires méditerranéens dans l'éducation et la formation pour l'emploi.

## ***Entreprises et développement du capital humain : partenariat éducation-acteurs économiques***

**Dans la continuation de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise**, dans le cadre de laquelle, en 2008, la Tunisie s'était soumise avec succès à l'évaluation des deux dimensions liées à « Éducation et formation à l'esprit d'entreprise » et « Compétences améliorées », et sur demande de la Tunisie, de nouveaux indicateurs portant sur l'enseignement supérieur ont été développés en étroite collaboration avec 16 pays partenaires issus des Balkans et du bassin méditerranéen.

La Tunisie a activement participé à ce processus, notamment par l'élaboration du questionnaire d'évaluation pays, document de base pour la formation des experts nationaux organisée à Tunis en mai 2009 sur la façon de mener ce processus. En 2009, une expérimentation des indicateurs a eu lieu auprès de l'université de Sfax ; les résultats, probants ont été présentés lors d'un atelier régional à Bitola en Macédoine (novembre 2009) puis lors d'une conférence internationale organisée par l'ETF à Bruxelles sur la coopération entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise (décembre 2009).

### **Activités prévues en 2010**

Les activités identifiées en 2010 en appui au gouvernement tunisien s'efforceront de capitaliser les appuis fournis par l'ETF lors des précédentes années, en se fondant sur la valeur ajoutée de l'ETF, en tant qu'agence européenne de facilitation et catalyseur de débats nationaux, tout en offrant la perspective européenne.

Il est temps à présent de s'éloigner du travail très technique autour de la classification. Le cadre général a été conçu et approuvé. L'enjeu est désormais dans son application, qui requiert des efforts de dissémination, pour offrir des espaces de dialogue les plus larges possibles autour du cadre afin d'assurer que les futurs utilisateurs (ministères de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de l'Emploi, du supérieur, mais aussi fédérations professionnelles et partenaires sociaux) y adhèrent. Cela suppose de quitter l'attitude purement technique pour travailler à ce que la CNQ ne soit plus l'outil « d'initiés » qu'il est actuellement. Il faut pour cela décroquer la discussion sur la CNQ, la porter dans un débat et une enceinte plus larges liés à des préoccupations nationales : l'impératif de l'employabilité, tel que cité en priorité dans le programme présidentiel, et appuyé par l'Union européenne à travers ses nouveaux appuis budgétaires, devrait constituer une clé d'entrée efficace.

Par ailleurs, une requête a été explicitement formulée à l'ETF par le secrétaire d'État pour les aider à mettre en œuvre la réforme ambitieuse prévue, qui consisterait à faire de la formation professionnelle une voie autonome de réussite, en éclairant en particulier la façon dont cette voie pourrait conduire jusqu'au plus haut niveau de l'ingénieur professionnel.

### ***Développement des systèmes d'éducation et de formation professionnelle***

#### ***A. Employabilité et qualifications – appui à l'opérationnalisation de la classification nationale des qualifications***

L'encourageante promulgation du décret d'application de la CNQ en juillet 2009 ouvre une nouvelle phase dans la vie de la CNQ : l'opérationnalisation. L'ETF s'intéressera en particulier au lien entre ce cadre général et les autres éléments de réforme liés aux qualifications d'une part et l'objectif national d'accroissement de l'employabilité de l'autre.

Une fois l'intérêt et le pilotage nationaux assurés, l'ETF appuiera la conception et la tenue d'un séminaire national permettant de confronter l'objectif politique national d'employabilité, les processus de réforme orientés vers la professionnalisation des apprenants, et les instruments techniques en cours de définition, portant notamment sur les qualifications.

Si le contenu et les objectifs de cet atelier devront être définis par les partenaires tunisiens avec l'aide de l'ETF, on peut imaginer que l'objectif général sera de contribuer à matérialiser le débat national sur l'employabilité, à travers des échanges techniques et appliqués entre les différents acteurs autour du concept. Les objectifs spécifiques pourront être choisis parmi les



suiuants : poursuivre la capitalisation des résultats de la consultation nationale sur l'emploi de 2008, au regard de l'objectif national d'employabilité ; mieux comprendre les enjeux et implications du terme d'employabilité ; initier une démarche pluri-ministérielle, pluri-acteurs et partenariale de réflexion technique autour du concept et de sa déclinaison opérationnelle ; dresser un état des lieux des mesures et outils disponibles pour renforcer l'employabilité ; faire un premier bilan partagé de la mise en œuvre de la classification nationale des qualifications comme possible « cadre d'efficience » de l'employabilité ; ou encore susciter un échange d'expériences avec des homologues des pays membres européens (sur l'employabilité en général, et le rôle des cadres nationaux et du cadre européen de certification en particulier).

À l'issue d'un tel événement, auquel d'autres partenaires techniques et financiers pourront s'associer selon leurs sensibilités et champs d'intervention, une compréhension commune des exigences et implications techniques du concept d'employabilité devrait lier les participants ; l'approche technique de quelques pays européens en matière d'employabilité devrait être connue ; et les exigences tout comme la valeur ajoutée d'une approche structurée autour des qualifications seraient clarifiées.

### ***B. Diplôme d'ingénieur professionnel, vecteur d'attractivité de la filière formation professionnelle? Appui à la réflexion stratégique en cours sur la formation professionnelle comme voie autonome de réussite***

Depuis 2009 semble se dessiner le choix de construire une filière de la formation professionnelle autonome des autres segments éducatifs, et devant à ce titre permettre d'accéder aux plus hauts niveaux de certification, en particulier celui d'ingénieur.

Sur demande des autorités, l'ETF aidera l'équipe en charge de ce dossier, ainsi que quelques personnes ressources issues des autres ministères et des partenaires sociaux, à approfondir sa connaissance des approches adoptées dans certains pays d'Europe en la matière, et à discuter l'applicabilité des choix politiques sous-jacents.

Cet appui s'organisera sous forme d'un recueil d'expériences écrit dans un premier temps, mis à la disposition de l'équipe, puis, sur la base de ce travail, l'organisation d'un atelier technique restreint auquel seront invités à participer les maîtres d'œuvre de ces réformes dans certains pays d'Europe dont l'expérience aura été jugée particulièrement pertinente et intéressante par l'équipe tunisienne.

### ***C. « Processus de Turin » de revue du système et des politiques d'éducation et de formation professionnelle***

Comme dans l'ensemble de ses pays partenaires, en 2010 l'ETF appuiera en Tunisie un exercice participatif de revue du système et des politiques en cours d'éducation et de formation professionnelle, selon un cadre analytique et une méthodologie commune à tous. L'objectif du « processus de Turin » est d'effectuer une analyse documentée et concise de l'état des réformes de l'enseignement technique et de la formation professionnelle dans chaque pays, en identifiant notamment les principaux axes stratégiques, les défis, les obstacles, ainsi que les bonnes pratiques et les perspectives, et ce afin (i) d'aider les pays à élaborer des politiques fondées sur des données, en vue d'améliorer la contribution de l'EPF au développement durable, et notamment à la compétitivité et la cohésion sociale ; (ii) de servir de point de départ à la définition de la stratégie de soutien de l'ETF en faveur de ces pays ; et (iii) d'éclairer les recommandations adressées par l'ETF à la Commission européenne en ce qui concerne l'assistance communautaire. Ce processus d'examen devrait aussi permettre d'évaluer la pertinence des approches et politiques de l'UE en matière de formation professionnelle pour la Tunisie. Ce travail s'appuiera sur des entretiens bilatéraux ou des groupes focaux par thème à traiter. Les résultats de l'analyse seront partagés lors d'un atelier prévu à Tunis avant l'été.

### ***D. Participation au projet euro-méditerranéen sur les qualifications***

La Tunisie sera l'un des quatre pays, avec la Jordanie, l'Égypte et le Maroc, participant au nouveau projet soutenu par l'ETF en vue de renforcer les partenariats régionaux et euro-

méditerranéens sur les sujets relatifs au développement du capital humain, à travers une approche régionale des qualifications nationales et sectorielles (selon les objectifs du projet à six années). Le projet compte trois composantes. La première composante stimulera l'échange d'expériences nationales sur les cadres nationaux de certification et les défis de leur mise en œuvre, et permettra de renforcer les capacités nationales et le *networking* ; en 2010, elle se fondera sur un atelier d'échanges prévu pour rassembler à Turin en juillet les responsables des (futurs) cadres des quatre pays, donc le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi pour ce qui concerne la Tunisie, et des experts européens. La deuxième composante s'attachera à faciliter la mise en place de plateformes sectorielles pour le tourisme et la construction et organisera deux ateliers en 2010 pour clarifier les intérêts communs et les attendus du travail régional sectoriel. La troisième et dernière composante, étant la composante nationale, correspondra aux activités planifiées citées plus haut (voir la section A sur l'employabilité et les qualifications).

### ***Besoins du marché du travail et employabilité***

#### ***E. Dissémination des résultats de l'étude qualitative sur les femmes et l'emploi***

L'étude qualitative ou recherche-action « Femmes et emploi », dont les premiers résultats ont été discutés en groupe consultatif fin 2009, sera présentée lors d'un atelier national de restitution à Tunis en 2010. D'autres activités de communication des résultats pourront également être définies suite à cet atelier.

#### ***F. Travail sur les capacités de mise en œuvre des politiques de formation professionnelle et d'emploi, en lien avec l'appui de la délégation***

Sous réserve de demande confirmée par la délégation, l'ETF pourra fournir un appui technique au ministère de l'Emploi (selon ses besoins) qui est bénéficiaire d'un important volet d'assistance technique dans le cadre de l'appui budgétaire PEFESE, en vue de l'aider à définir ses requêtes en matière de renforcement des capacités. À défaut, et toujours sous réserve d'un intérêt exprimé de la délégation, un atelier interne de discussion autour de la question des capacités, ou encore des problématiques de mise en œuvre des réformes, pourrait être organisé en partenariat avec EuropeAid à Tunis.

#### ***Entreprises et développement du capital humain : partenariat éducation-acteurs économiques***

#### ***G. Étude sur la coopération entre monde de l'éducation et entreprises***

Menée dans le cadre du « processus de Turin » en Tunisie comme dans les autres pays partenaires de l'ETF, l'étude sur l'enseignement et le monde de l'entreprise portera sur l'enseignement et la formation professionnels et l'enseignement supérieur à orientation professionnelle. Son objectif général est d'analyser et d'examiner la coopération entre l'enseignement et les entreprises dans les pays partenaires de l'ETF en vue d'améliorations futures. Elle s'attachera à inventorier les pratiques, expériences, obstacles et défis rencontrés dans cette coopération, à examiner la pertinence des approches et politiques communautaires pour les pays partenaires de l'ETF, et à formuler des recommandations sur mesure destinées aux décideurs locaux et aux bailleurs de fonds. En Tunisie, cette étude sera menée grâce à une série de groupes focaux impliquant les acteurs publics et privés, ces réunions étant nourries par une étude documentaire préalable.

#### ***H. Évaluation d'une seconde université à l'aune des indicateurs de promotion de l'esprit d'entreprise dans le supérieur, en partenariat avec EMUNI***

Enfin, dans le cadre du projet sur les indicateurs visant à mesurer la promotion de l'esprit d'entreprise au niveau universitaire, l'université euro-méditerranéenne EMUNI basée en Slovénie a exprimé son intérêt à s'impliquer dans le processus et a proposé qu'une seconde université tunisienne (Université de Sousse) rejoigne le processus d'évaluation. L'appui à celle-ci (et à trois autres appartenant à d'autres pays partenaires) serait mené, dans le cadre d'un partenariat avec l'ETF, directement par EMUNI.

ETF intervention	Themes and functions being addressed	Expected results	Activities being undertaken	Project outputs	Duration
<b>Employability and qualifications</b>	Core theme: A Function: 3	<p>The relationship between the political objective of employability and the various technical tools available is analysed and a common understanding is reached among the main stakeholders of the reform.</p> <p>The European experience in using qualification-related tools to improve employability is shared.</p> <p>The different available tools (CNQ, répertoires, tracer studies...) are presented and disseminated.</p>	<p>Expertise provision to facilitate the reflection on the use and complementarity between the different instruments (NQF, répertoires des métiers, tracer studies...)</p> <p>Broad national seminar on “the instruments of (for) employability” for all the main VET stakeholders including social partners</p>	National seminar on employability and qualifications leading to better ownership of the NQF and other qualification-related tools and approaches	12 months
<b>Training paths and attractiveness of VET</b>	Core theme: A Function: 2	<p>The policy choice of the ingénieur professionnel is informed by experience sharing with 3 European member states that have implemented this policy option.</p> <p>A participatory national discussion, involving social partners and higher education, has taken place.</p>	<p>Desk review of 2 to 3 European approaches related to the ingénieur professionnel</p> <p>Drafting of an issue paper on the ingénieur professionnel</p> <p>Drafting of a note on the VAE</p> <p>Organisation of a workshop (limited participation, of high level profiles)</p>	<p>Issue paper on ingénieur professionnel as policy reform developed in at least 3 European member states</p> <p>Note on the pilot of recognition of prior learning in Tunisia</p> <p>Workshop on the ingénieur professionnel as a way to increase VET attractiveness</p>	12 months
<b>Torino process</b>	Core theme: A Function: 1 and 3	<p>Capacities within the country to analyse the situation of the VET system strengthened, its contribution to sustainable economic and social development assessed and priorities for future ETF’s actions and support identified</p>	<p>Review of VET system and policies in Tunisia</p> <p>Discussion workshop of the findings</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 country report for the Torino Process</li> <li>▪ 1 regional report for the ENP South region including Tunisia</li> <li>▪ 1 ETF cross-country report including Tunisia</li> </ul>	12 months

<b>Euro-Mediterranean project on Qualifications</b>	Core theme: A Function: 3 and 4	A common understanding on progress in selected issues related to NQF design and implementation is reached.  A mutually transparent matrix of sectoral qualification in tourism and construction is designed at regional level.  A process of dissemination and appropriation of regional development is operational.	Organisation of the information and experience exchange among the project participants identified  Stocktaking of the state of play in each country with regard to qualifications in each of the 2 sectors (scope to be defined)  Organise Tunisian participation to regional workshop  Field visits and bilateral meetings in the countries	2 capacity building workshops on sectoral qualifications  1 sector analysis of qualifications for the tourism sector  1 sector analysis of qualifications for the construction sector  1 workshop on component 1 of the project (exchange of information)  1 regional platform for exchange on sectoral qualifications	12 months in 2010 (total envisaged project duration: 6 years in two 3-year periods)
<b>Women and Work project</b>	Core theme: B Function: 4	The findings of the national study are shared with national stakeholders and put in perspective with the country agenda on gender.	One dissemination workshop of the findings of the study  Mainstreaming of the regional project outcomes into national activities, through presentation of the final results to other relevant events (employability and qualifications seminar)	1 dedicated dissemination meeting  presentation of the study findings to other events	12 months
<b>Work on capacities with the EU delegation (tbc)</b>	Core theme: B Function: 2	The issue of reform policy implementation (and related capacity needs) is discussed.	Expertise provision to the Ministry of Employment in the identification of capacity development needs or support to Aidco and the delegation in the organisation of a workshop on implementation capacity in the VET and employment sectors in Tunisia	1 workshop on policy reform implementation organised with Aidco in the delegation?	12 months

<b>Education and Business study</b>	Core theme: C Function: 1 and 3	Cooperation between education and business analysed and reviewed and its way for enhancement paved	Concise, documented analysis of education and business cooperation in Tunisia, including the identification of key policy trends, challenges and needs, good practice and opportunities	1 country report for the Education and Business Study 1 regional report for the ENP South region including Tunisia 1 ETF cross-country report including Tunisia	12 months
<b>Entrepreneurial Learning in Higher Education</b>	Core theme: C Function: 1	Developed capacity in entrepreneurial learning audits in universities Raised awareness for entrepreneurship learning in higher education	Capacity building Peer reviewing Assessment of entrepreneurial learning in the University of Sousse	study visit at Queen's University Belfast 2-day training event in Belfast on undertaking an entrepreneurial learning audit University entrepreneurial learning audit report dissemination day in Tunisia (December)	12 months